

Ce dossier est destiné aux membres du jury et peut être déposé du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h sur RdV à la galerie.

La veille des délibérations, nous vous demanderons d'apporter une œuvre originale, laquelle sera exposée durant toute la durée du jury (48h).

PRÉSENTATION

Pour les étudiants et jeunes diplômés

Les candidats sont nombreux, et les membres du jury doivent pouvoir consulter votre dossier facilement:

- pas de DVD : des **documents papier**
- pas de feuilles volantes : les documents doivent être **reliés entre eux**, insérés dans un classeur ou un protège-documents, de manière à ce que les membres du jury puisse le feuilleter.

Pour les professionnels

- *les consignes sont identiques mais vous pouvez apporter un catalogue d'exposition.*

CONTENU

Votre dossier doit **rendre compte de votre travail et présenter votre projet**, même si celui-ci changera forcément d'ici la date de votre exposition.

Vous y mettrez :

- **une note d'intention**
- **des textes** concernant votre travail, des écrits de vos professeurs ou articles de presse pour les artistes qui ont déjà exposé.
- **un curriculum vitae** (nom, adresse, tel, mail, site, date de naissance, formation, expositions)
- **des visuels** légendés de vos oeuvres, présentant tous les aspects de vos travaux, pour renseigner au mieux les membres du jury.

Votre dossier doit aussi contenir les éléments justifiant de vos droits à exposer dans la galerie :

- **carte d'étudiant**, le cas échéant
- photocopie de votre **diplôme** pour les jeunes diplômés
- attestation d'**inscription à la Maison des artistes** pour les professionnels

Votre dossier devra refléter les divers aspects de votre travail, et contenir les documents justifiant de vos droits à exposer en tant qu'étudiant, jeune artiste, ou professionnel.

Les renseignements sur ces catégories, ainsi que sur le déroulement et les conditions de l'exposition sont consignés dans le document intitulé : «exposer à la GALERIE DU CROUS DE PARIS», consultable sur le blog <http://www.culture-crous.paris/la-galerie-du-crous-de-paris/>

EXPOSER À LA GALERIE DU CROUS DE PARIS

1. LA SÉLECTION

- un jury composé de professionnels du monde de l'art contemporain se réunit **tous les deux ans**
- la prochaine sélection aura lieu **la troisième semaine de mars 2018**
- **les étudiants et les jeunes artistes de moins de 40 ans, diplômés de l'Université ou d'une école nationale supérieure d'art depuis moins de 10 ans** sont invités à déposer dès le mois de mai 2017 un dossier auprès de la responsable de la Galerie.
- la **sélection** s'effectue à partir de ce **dossier** et d'une **œuvre originale** (ou plusieurs suivant la taille) déposée à la Galerie avant le jury de sélection.
- *les artistes ne répondant pas aux critères ci-dessus, mais inscrits à la Maison des artistes peuvent se porter candidats dans la catégorie artistes professionnels. Ils seront sélectionnés sur dossier, en très petit nombre à chaque session, et ne pourront exposer qu'une seule fois.*

2. L'EXPOSITION

- une convention d'occupation de la galerie est signée 6 mois avant le début de l'exposition entre le CROUS et chaque exposant.
- un **dossier de presse** est envoyé par la Galerie pour chaque exposant. La Galerie en assure la fabrication pour les étudiants.
- des **cartons d'invitation et des affiches** sont imprimés et envoyés aux professionnels.
- chaque candidat sélectionné bénéficie de **2 semaines** d'exposition :
1^{er} lundi : dépôt des œuvres et **montage** ,
mardi : ouverture au public
jeudi : vernissage
décrochage et enlèvement des œuvres le samedi de la 2^{ème} semaine, dernier jour d'exposition.
- les exposants doivent assurer l'**accueil du public** et le gardiennage de leurs œuvres pendant toute la durée de l'exposition, aux heures d'ouverture de la Galerie.
- le CROUS de Paris n'intervient nullement dans les transactions entre les artistes et les éventuels acquéreurs de leurs œuvres, sa vocation d'aide à la jeune création s'attachant avant tout à privilégier la promotion des plasticiens aussi bien en direction de la presse spécialisée que des amateurs d'art et du grand public.

La Galerie du CROUS de Paris

11 rue des Beaux-Arts, 75006, Paris

+33.01.40.51.57.88 // galerie@crous-paris.fr